

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha



Conception et rédaction : Diane Bossé

MISSION ACCOMPLIE POUR LA FÊTE NATIONALE

Le Comité des loisirs en collaboration avec l'équipe de balle Le Bar St-Louis et les pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata tiennent à remercier toute la population qui s'est déplacée pour venir assister à la partie de balle contre Les 4 Chevaliers Easton qui a eu lieu le dimanche 23 juin dans la cadre de la Fête nationale. Près de 500 personnes étaient présentes à cet événement.





MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles

Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 juillet 2019

PORJET ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
3. **ADMINISTRATION**
 - 3.1. **AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ÉLABORATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AU COÛT DE 524 238\$ AYANT POUR BUT LE PROLONGEMENT DE LA RUE PELLETIER**
 - 3.2. **AVIS DE MOTION RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**
 - 3.3. **ÉLECTIONS PARTIELLES : AVIS DE VACANCES ET DATE POUR LE SCRUTIN**
 - 3.4. **REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DE LA SOMME EMPRUNTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LAC DOLE**
 - 3.5. **EMBAUCHE D'UNE STAGIAIRE DANS LE CADRE D'UNE FORMATION ACADÉMIQUE POUR UN FUTUR EMPLOI DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE ET AIDE À LA COMPTABILITÉ**
 - 3.6. **REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT À MADAME SONIA LARRIVÉE, MAIRESSE DE LA MUNICIPALITÉ**
 - 3.7. **MANDAT CONFIE À ME. GILLES MOREAU CONCERNANT LE DOSSIER DE CONTAMINATION D'UN Puits ARTÉSIENS SITUÉ AU 176, RUE RAYMOND**
 - 3.8. **NOMINATION DE MADAME MÉLISSA LORD, CONSEILLÈRE SIÈGE NUMÉRO # 1, POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU PETIT TÉMIS**
 - 3.9. **NOMINATION DE MONSIEUR GILLES PELLETIER, CONSEILLER SIÈGE # 2 POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ LORS DE SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LAC DOLE**
 - 3.10. **NOMINATION DE MADAME SONIA LARRIVÉE, MAIRESSE, POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES HAUTS SOMMETS ET DE NOMMER MONSIEUR FRÉDÉRIC BEAULIEU, CONSEILLER SIÈGE # 5 POUR ÊTRE SUBSTITUT**
4. **TRÉSORERIE**
 - 4.1. **PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES**
 - 4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en juin 2019 (annexe 1)*
 - 4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus (annexe 2)*
 - 4.1.3. *Engagements des dépenses - voirie (annexe 3) – Point en construction*
 - 4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 4) et autres dépenses après la fermeture du mois*
 - 4.1.5. *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2019 – En construction : présentation prévue aux membres du conseil municipal en début d'année 2020.*

5. PRÉSENTATION DES DOSSIERS DES ÉLUS MUNICIPAUX

6. VOIRIE MUNICIPALE

6.1 TRAVAUX D'ASPHALTAGE DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ

6.2 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ MONSIEUR DENIS TARDIF DE LA CAQ DANS LE CADRE DE SON BUDGET DISCRÉTIONNAIRE

6.3 PAIEMENT DES FACTURES À LA FIRME D'INGÉNIERIE NORDA STELO DANS LE CADRE DU PROJET DE PROLONGATION DE LA RUE PELLETIER

6.4 ACHAT D'ALUMINIUM POUR LA FABRICATION D'UNE BARRIÈRE DE SÉCURITÉ AUX ABORDS DE LA RIVIÈRE SUR LA RUE DU FOYER

6.5 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO # 06-19-88__ CONCERNANT L'ACHAT DE PONCEAU CHEZ ACE DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 APPROBATION DU PAIEMENT NUMÉRO # 9 RELATIF À LA CONSTRUCTION DE LA CASERNE

7.2 ACHAT ET INSTALLATION D'UN PROJECTEUR MULTI-MÉDIA POUR LA SALLE DE FORMATION À LA CASERNE 34

7.3 PAIEMENT D'UNE FACTURE À LA FIRME D'ARCHITECTES RESPONSABLE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE 34

8. URBANISME

8.1 AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO # 373 ARTICLE 8.2.1 ABRIS D'HIVER POUR AUTOS

8.2 APPUI À LA MRC DE TÉMISCOUATA POUR L'ENGAGEMENT D'UN URBANISTE POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE DESCRIPTIONS DE POSTES POUR LE COORDONNATEUR ET L'ANIMATEUR EN LOISIRS

9.2 CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DES BANDES DE PATINOIRE

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. VARIA

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

Infos de votre mairesse

Bonjour,

Quelle belle journée de la Fête nationale!! Je tiens à souligner le travail et l'implication du comité des Loisirs, la ligue de balle de Saint-Louis-du-Ha! Ha! de même que la présence de la brigade 34 et de l'équipe de balle le Bar St-Louis. Ce fût une belle programmation pour l'ensemble des citoyenNEs.

L'inauguration de la caserne 34 se fera samedi le 24 août dès 13H30. Toute la population est invitée à se joindre à nous pour festoyer cette belle réussite.

Veillez noter que la séance de conseil municipal est mercredi le 3 juillet à 20H00. Au plaisir de vous voir!!

Sonia Larrivée, maire
Élue au suffrage universel

SAVIEZ-VOUS...

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 1^{er} juillet 2019 en raison du congé de la Fête du Canada. Le bureau sera ouvert le mardi 2 juillet 2019 dès 8h30.

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre quatrième versement de taxes municipales pour le 30 juillet. Merci de votre collaboration !

RAPPEL ... HORAIRE ESTIVAL / BIBLIOTHÈQUE

À partir du mercredi 3 juillet jusqu'au mercredi 28 août 2019, la bibliothèque sera FERMÉE en après-midi, mais ouverte en soirée, de 19h00 à 20h30.

AVIS AUX INTÉRESSÉS / VENTE DE LA PERCEUSE

La Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! possède une perceuse à colonne usagée à vendre.

La population est donc invitée à faire son offre dans une enveloppe cachetée et à la séance du conseil municipal du 5 août, la vente finale sera attribuée au plus offrant.

Faites parvenir votre offre à l'attention de la direction générale de la municipalité, au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

MINI-TOURNOI DES POMPIERS

Des jeunes en provenance de Témiscouata-sur-le-Lac, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Dégelis, Saint-Marc-du-Lac-Long, Packington, Saint-Eusèbe, Rivière-Bleue et Pohénégamook se sont rassemblés en matinée du 15 juin au Centre des loisirs Guy Pelletier à Pohénégamook pour le mini-tournoi annuel de l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec.

Tout en faisant la promotion de la prévention des incendies, par le jeu, les jeunes ont pu développer des habiletés sociales et viser à donner à ces jeunes un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de comportements qui influencent positivement leur santé et leur bien-être.

Félicitations à l'équipe de Saint-Louis-du-Ha! Ha! qui a terminé en 4^e position sur un total de 11 équipes. L'équipe était composée de Loïc et Thomas Fitzback, Marcolivier Dumont, Alexis Michaud et Félix Thibault.



Organismes et loisirs

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2019

Le camp de jour est maintenant débuté et c'est sous le thème « HA! HA! BRACADABRA » que les enfants réaliseront de belles activités récréatives, sportives et culturelles et ainsi que de belles sorties. Pendant 7 semaines, les 38 jeunes vont découvrir de belles aventures.

L'équipe d'animation : Sara Chouinard, Claudie Levesque et Maya Ouellet.

REMERCIEMENT COMITÉ DES LOISIRS

Le Comité des loisirs remercie tout ceux et celles qui ont participé à la journée de la Fête nationale. Ce fût une belle journée.

Le Comité des loisirs, l'équipe de balle Le Bar St-Louis et les pompiers de Saint-Louis-du-Ha! Ha! / Saint-Elzéar-de-Témiscouata voudraient remercier les commanditaires suivants qui se sont impliqués pour l'activité des 4 Chevaliers Easton : Pur Fusion Spa de Pohénégamook, Société Nationale de l'Est-du-Québec, Transport Gilles Bossé, Distribution Rioux inc., le restaurant Le Pub du Lac et les employés municipaux pour votre aide technique. MERCI aux bénévoles qui se sont impliqués.



LIGUE DE BALLE LENTE MASCULINE DU KRTB

Voici l'horaire pour le mois de juillet à domicile pour notre équipe de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Vendredi 5 juillet à 20h00 : Saint-Antonin vs Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Jedi 18 juillet à 20h00 : Pohénégamook vs Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Vendredi 19 juillet à 20h00 : Saint-Pascal vs Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

VENEZ EN GRAND NOMBRE ENCOURAGER VOTRE ÉQUIPE !

TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

LES 13 ET 14 JUILLET 2019

La 3^e édition du tournoi de balle donnée mixte au terrain de baseball de Saint-Louis-du-Ha! Ha! aura lieu les 13 et 14 juillet 2019. Il suffit de former une équipe de 11 joueurs mixte et le coût est de 225 \$ par équipe. Date limite pour s'inscrire : Mardi 10 juillet. Pour information et inscription : Suzie Dolbec au 418-854-2465. Cantine sur place, jeux gonflables pour les 3 à 10 ans.



VACANCES ESTIVALES

Veuillez prendre note que le Centre des femmes du Témiscouata est présentement fermé et ça jusqu'au 18 août 2019 pour les vacances estivales. Merci de votre compréhension.

LES FEUX EXTÉRIEURS

Voici, à l'intention des services de sécurité incendie, quelques points à aborder avec les citoyens au sujet des feux extérieurs.

Pour tout type de feux extérieurs :

- Connaître la réglementation municipale concernant les feux extérieurs.
- Vérifier auprès du service de sécurité incendie s'il y a un avis temporaire d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert.
- Ne jamais utiliser d'accélérateur comme de l'essence pour allumer et pour entretenir un feu, évitant ainsi une explosion.
- Faire surveiller le feu par un adulte. Seule une personne de 18 ans et plus doit être responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction .
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance ni les laisser jouer près du feu.
- Éviter de faire un feu lorsqu'on est sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Garder une quantité de bois à proximité pour ne pas avoir à s'éloigner pour refaire une provision de combustible.
- S'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.

Foyers extérieurs :

- Utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre.
- Installer un foyer à au moins trois mètres (10 pieds) de tout bâtiment.
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants. Pensez aux voisins : la fumée peut les irriter. Faire preuve de civisme.
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture. Éviter de faire brûler des déchets : ce n'est pas un incinérateur.

Feux de camp :

- Consulter l'indice ô mère pour connaître les dangers d'incendie en forêt.
- Choisir un endroit dégagé, situé près de l'eau, à l'abri du vent, loin des bâtiments et des réservoirs de carburant.
- Avoir à portée de main du matériel d'extinction tel qu'un seau d'eau, du sable, une pelle ou un râteau.
- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant de faire un feu. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter de faire un feu.
- Avant de faire un feu de camp, nettoyer l'emplacement, sur au moins trois mètres (10 pieds), de tout combustible comme le bois mort, les branches d'arbre ou les feuilles.
- Creuser jusqu'au sable. Éviter de faire un feu sur un sol minéral (terre noire), le feu peut courir sous le sol dans la matière combustible.
- Faire un feu de petite dimension, pas plus d'un mètre de haut, et à au moins trois mètres des arbres.
- Si le feu a plus d'un mètre de haut, en dégager le tour de tout combustible sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur.
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux ou d'aller dormir. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de permettre la pénétration de l'eau. Le sable peut aussi être utilisé, mais non la terre noire.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.

Fiches d'information :

Les brûlages domestiques du printemps
Les pièces pyrotechniques d'usage domestique

Conseils de prévention :

Un million d'arbres
Bois de printemps, feux ardents
Les feux qui réchauffent les cœurs
Le feu... forêt y voir !

Collaboration Service de sécurité incendie et civile de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--|---|--|---|--|---|--|
| | 1 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ FÊTE DU CANADA | 2 | 3 Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale Bibliothèque de 19h00 à 20h30 | 4 | 5 Partie de balle lente à 20h00 Saint-Antonin vs Bar St-Louis | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 Bibliothèque de 19h00 à 20h30 | 11 | 12 | 13 Tournoi de balle donné mixte terrain de baseball |
| 14 Tournoi de balle donné mixte terrain de baseball | 15 | 15 | 17 Bibliothèque de 19h00 à 20h30 | 18 Partie de balle lente à 20h00 Pohénégamok vs Bar St-Louis | 19 Partie de balle lente à 20h00 Saint-Pascal vs Bar St-Louis | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 Bibliothèque de 19h00 à 20h30 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 4 ^e versements de taxes | 31 Bibliothèque de 19h00 à 20h30 | | | |